

Réf : FOR-00889
Durée : 7 heures
Prix : 140 euros
Effectif : 15 stagiaires

Renouveler son permis d'exploitation

OBJECTIF DE LA FORMATION

Actualiser ses connaissances sur la réglementation et sur vos obligations en matière de prévention et de santé publique, afin d'obtenir le renouvellement de votre permis d'exploitation.

PRÉREQUIS

- Réservé à des participants ayant 10 ans d'expérience dans la branche d'activité et ayant obtenu le permis d'exploitation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Mesurer les connaissances initiales.
- Connaître les obligations liées à l'exploitation de ce type d'établissement vis-à-vis des services de l'état, des clients, des personnels ainsi que du voisinage.
- Identifier les thématiques liées à la santé publique : prévention et lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme, les stupéfiants, le bruit.
- Connaître les risques de sanctions et de mise en cause de la responsabilité civile ou pénale du chef d'entreprise.
- Préciser la législation sur la santé publique, l'hygiène et le droit social afin d'éviter des sanctions graves.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

- Méthode participative : quizz, mise en situation.
- Support de formation remis à chaque participant.
- Formation en présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Attestation de suivi de formation et évaluation des acquis délivrées à l'issue de la formation

PUBLIC

- Porteur de projet
- Chef d'entreprise
- Conjoint et collaborateur du chef d'entreprise
- Salarié

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Laboratoires agréés

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation et ateliers techniques équipés en multimédia

Lieux des formations :

• NIMES : 904 avenue Maréchal Juin
30908 Nîmes Cedex 2 – 04 66 62 80 00

• ALES : 75 impasse des Palmiers, PIST
Oasis, 30100 Alès – 04.66.62.80.00

N° de déclaration d'activité :

76311030031

Numéro Siren : 130 027 931 00109

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande auprès des référents handicap:
Isabelle HERVAGULT 04 66 62 80 60
isabelle.hervagault@cma-gard.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation si les conditions pédagogiques n'étaient pas réunies. Il s'engage à vous en informer dans un délai de cinq jours avant le démarrage de la formation.
Conditions générales de vente.
Entrée en formation de 1 à 20 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme financeur.
(Nous contacter pour toute information complémentaire).

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Possibilité de prise en charge partielle ou totale en fonction de votre statut. Pour toutes informations sur nos formations et leur accès, nos conseillers sont à votre disposition

